



Jacqueline >

mar. 19 mars à 16:21

vous avez l'audace et l'irrespect de m'envoyer une lettre recommandée. Vous ne vous étonnerez pas que je ne l'accepte pas. Dommage que comme mes petites filles vous n'avez pas été à la maison de l'éducation de la légion d'honneur vous auriez appris le sens de la hiérarchie et le respect du à son Maire !!!!!!!!!!!

Quand je vous écris sans recommandé, je reste sans réponse. J'ai le regret de vous informer que, légalement, un

Objet



Jacqueline >

Quand je vous écrit sans recommandé, je reste sans réponse. J'ai le regret de vous informer que, légalement, un recommandé refusé est considéré comme reçu. Une lettre recommandée n'a jamais été considérée comme une marche d'irrespect, dans l'attente de votre réponse, je vous adresse mes plus respectueuses salutations.

marque et non marche

mar. 19 mars à 18:23

dernier message

félicitations vous aioutez de

Objet



Jacqueline >

mar. 19 mars à 18:23

dernier message
 felicitations vous ajoutez de
 l irrespect à de l irrespect J
 imagine ou plutôt je n
 imagine pas envoyer une L
 R à Monsieur Objois
 Monsieur Denis Monsieur
 Legrand ou plutôt je n
 imagine pas Quelle
 éducation à refaire et
 comme je suis heureuse d
 être ce que je suis Merci à
 mes parents !!!!!!! bien sûr là
 s arrête mes message car j
 ai tellement de travail que je
 n ai pas de temps à perdre
 MADAME LE MAIRE

mar. 19 mars à 21:11

Objet



Jacqueline >

Non, vous n'auriez pas eu à leur écrire et surtout pas en recommandé, parce que, eux, ils ne discutaient pas pendant des heures mais donnaient une réponse claire et nette. Pour eux, les locaux municipaux étaient la "maison du peuple". Je vous respecte en tant que fonction et en tant que personne mais je ne peux respecter vos positions et sachez que je le regrette. Sur des demandes de salle, j'ai plus de dix courriers sans réponse de votre part. Il n'y a qu'ici que l'on voit ça.

Hier 18:43

Objet